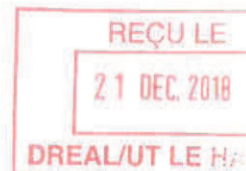




Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NORMANDIE



→ ETA

La Préfète de région

Direction régionale des  
affaires culturelles

à

Service régional de  
l'archéologie

DREAL Le Havre  
48 Rue Denfert Rochereau  
76600 LE HAVRE

Affaire suivie par :  
SOPHIE PILLAULT  
02.31 38 39 17

sophie.pillault.ext@culture.gouv.fr

À l'attention de Mme Pauline GODAN,

Références : IA0765921800004-3

CAEN, le 19 DEC. 2018

**Objet :** Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement  
**Références :** SAINT-JEAN-DE-FOLLEVILLE (SEINE-MARITIME), Logistique Val de Seine - extension du site (phase 5bis et 6bis)  
IA0765921800004  
Votre courrier du 25 octobre 2018  
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 25 octobre 2018.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Le directeur régional des affaires culturelles,  
et par délégation,  
Le conservateur régional de l'archéologie *par interim*

Cyrille BILLARD